

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE CHAMONIX-MONT-BLANC



REGIE DE L'EAU
O . 2 . V . C . M . B .

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE 2021

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2021 présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Table des matières

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE.....	2
1. LE TERRITOIRE DESSERVI	2
2. GESTION DES ABONNÉS	2
2.1 NOMBRE D'ABONNES	2
2.2 INSTRUCTION DU VOLET EAU POTABLE DES DEMANDES D'URBANISME.....	3
2.3 REGLEMENT D'EAU POTABLE	3
CHAPITRE II : CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE	4
3. EAU BRUTES	4
3.1 PRELEVEMENT SUR LES RESSOURCES EN EAU	4
4. EAUX TRAITEES	5
4.1 BILAN DES VOLUMES MIS EN OEUVRE DANS LE CYCLE DE L'EAU POTABLE....	5
4.2 PRODUCTION	5
4.3 VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE.....	8
4.4 AUTRES VOLUMES.....	8
4.5 VOLUME CONSOMME AUTORISE	8
5. LINEAIRE DE RESEAU DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS)	8
6. INTERVENTIONS 2020	9
6.1 TRAVAUX	9
6.2 ENTRETIEN	9
CHAPITRE V : INDICATEURS FINANCIERS.....	11
7. MODALITES DE TARIFICATION	11
8. FACTURE D'EAU TYPE	11
9. TARIFS ANNEXES.....	12
10. RECETTES	13
11. EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020	13
12. STRUCTURE DE LA DETTE	15
CHAPITRE VI : INDICATEURS DE PERFORMANCE	16
13. QUALITE DE L'EAU.....	16
14. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX	17
15. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RESEAU.....	18
15.1 RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION	18
15.2 INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES.....	19
15.3 INDICE LINEAIRE DES PERTES EN RESEAU	20
15.4 TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE	20
15.5 INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES	20
16. TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS	22

CHAPITRE I : LES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

1. LE TERRITOIRE DESSERVI

La COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE CHAMONIX-MONT-BLANC (CCVCMB) s'est dotée de la compétence relative à l'eau potable au 1^{er} janvier 2017 avec la **Régie de l'Eau de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc (O2VCMB)**.

La CCVCMB regroupe 4 communes (Chamonix-Mont-Blanc, Les Houches, Servoz et Vallorcine) comptant **13 623 habitants**.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la CCVCMB a opté pour un **mode de gestion mixte** avec la régie communautaire O2VCMB à autonomie financière et un contrat d'exploitation conclu avec la société SUEZ pour l'exploitation des réseaux de production et de distribution d'eau potable. Contrat qui a été renouvelé le 1^{er} janvier 2022 pour une durée de 6 ans avec possibilité de reconduction de deux fois un an.

Le prestataire SUEZ assure :

- La production et le traitement de l'eau potable,
- La distribution publique d'eau potable,
- La surveillance et l'entretien du réseau et des installations annexes,
- Le suivi et le maintien de la qualité de l'eau distribuée,
- La vidange, le nettoyage et la désinfection des réservoirs.

La régie O2VCMB assure la gestion clientèle, la facturation, la prestation de maîtrise d'œuvre, la réalisation des travaux et la programmation des investissements à réaliser.

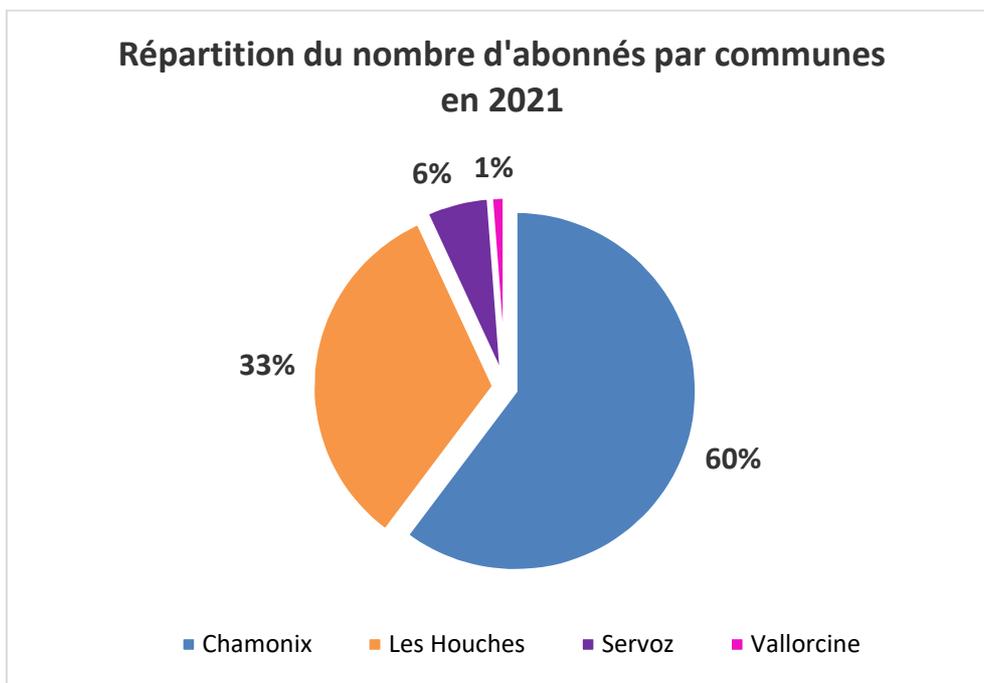
Les usagers du service sont reçus téléphoniquement et physiquement au bureau des Houches et sur celui de Chamonix. En dehors des heures d'ouvertures de l'accueil, le service d'urgence est réalisé 24H sur 24H par des agents SUEZ.

2. GESTION DES ABONNÉS

2.1 NOMBRE D'ABONNES

Le service public d'eau potable dessert **10 615 abonnés** au 31/12/2021 répartis sur l'ensemble des 4 communes :

Evolution des abonnés Eau potable				
Commune	2018	2019	2020	2021
Chamonix	6 198	6 304	6 352	6 391
Les Houches	3 399	3 425	3 465	3 497
Servoz	580	590	595	601
Vallorcine	114	115	121	126
TOTAL	10 291	10 434	10 533	10 615



2.2 INSTRUCTION DU VOLET EAU POTABLE DES DEMANDES D'URBANISME

Sur 2021, les volets eau potable de 467 documents d'urbanisme ont été instruits par la régie O2VCMB.

Avis Eau potable sur documents d'urbanisme			
Commune	2019	2020	2021
Chamonix	154	130	260
Les Houches	176	130	150
Servoz	16	16	33
Vallorcine	14	12	14
TOTAL	360	288	467*

** y compris les avis envoyés plusieurs fois lors de demandes de pièces complémentaires*

2.3 REGLEMENT D'EAU POTABLE

Le règlement du service intercommunal d'eau potable a été validé par le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc le 27 septembre 2021.

Il définit les conditions de réalisation des ouvrages de raccordement au réseau d'eau potable, les relations entre l'exploitant et l'abonné du service et les obligations de la collectivité et des usagers en matière d'entretien et de contrôle des équipements concernés.

CHAPITRE II : CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

3. EAU BRUTES

3.1 PRELEVEMENT SUR LES RESSOURCES EN EAU

Le territoire communautaire comptabilise 20 sites :

Communes	Sites de la Ressource
Chamonix-Mont-Blanc	Captage du Lac de Charamillon
Chamonix-Mont-Blanc	Captage des Iles
Chamonix-Mont-Blanc	Captage du Betty
Chamonix-Mont-Blanc	Captage du Caiset
Chamonix-Mont-Blanc	Captage du Chapeau
Chamonix-Mont-Blanc	Captage de Nant Provent
Chamonix-Mont-Blanc	Captage du Tunnel de Montrroc
Chamonix-Mont-Blanc	Forage de la Joux
Chamonix-Mont-Blanc	Forage UV des Chosalets
Les Houches	Captage de Coupeau
Les Houches	Captage de Fontaine
Les Houches	Captage de l'Arpettaz
Les Houches	Captage des Bouchards
Les Houches	Captage du Terrain
Les Houches	Captage de Thovex
Les Houches	Forage de Clairetemps
Servoz	Captage des Gaillants
Servoz	Captage de Betton
Vallorcine	Captage du Barbot
Vallorcine	Captage de Plan d'Envers

À noter que s'agissant de la commune de Vallorcine, l'alimentation en eau potable du réseau public est assurée par deux ASA (Associations Syndicales Autorisées). L'utilisation de ces ressources se fait par le biais de conventions de superposition entre les ASA et la Communauté de Communes.

Le service public d'eau potable a prélevé **2 941 706 m³** pour l'exercice 2021 (3 535 580 m³ pour l'exercice 2020).

Ressource et implantation	Volume prélevé durant l'exercice 2020 en m3	Volume prélevé durant l'exercice 2021 en m3	Variation en %
Captage Le Chapeau	700 127	597 638	-14,64
Captage des Bouchards	35 353	48 496	37,18
Captage de Thovex	328 516	561 807	71,01
Captage de la Fontaine	23 762	18 488	-22,20
Captage du pompage de Clair Temps	162 965	59 241	-63,65

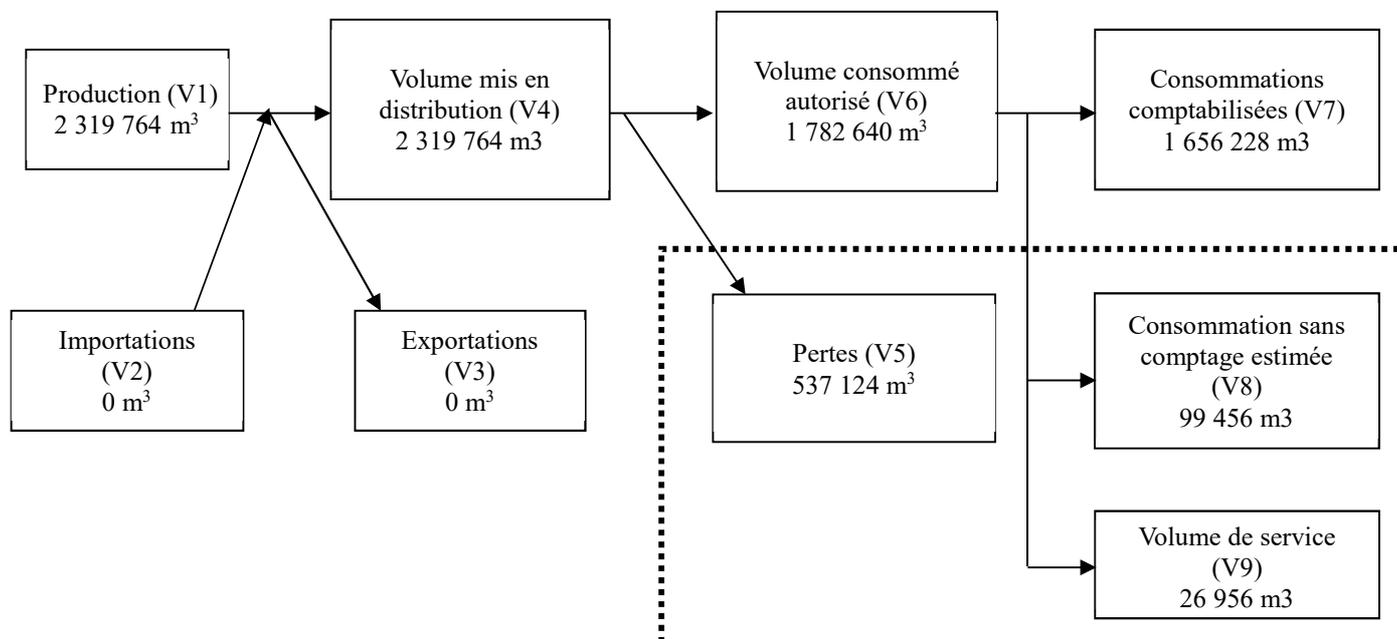
Captage du Tunnel	0	0	0
Captages de l'Arpette / Terrain	90 501	90 059	-0,49
Captage de Coupeau	19 853	17 012	-14,31
Captage de Barbot	59 965	51 908	-13,44
Captages de Charamillon / Le Caiset / MontRoc	516 462	445 563	-13,73
Captage Les Chosalets n°1 et n°2	109 675	23 796	-78,30
Captage Le Betty	22 343	2 272	-89,83
Captage Les Iles / la Joux	1 117 965	710 220	-36,47
Captage Le Nant Provent	163 061	154 315	-5,36
Captage de Betton	105 890	52 833	-50,11
Captage des Gaillands	66 488	93 399	40,47
Captage de Plan Envers	12 654	14 659	15,84
Total	3 535 580	2 941 706	-16,8

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%.

La différence entre les volumes prélevés en 2020 et en 2021 est due aux travaux de décharge réalisés en amont des réservoirs des Tines et de Pont de Boveray et à la baisse de consommation générale due aux restrictions sanitaires liées au COVID.

4. EAUX TRAITEES

4.1 BILAN DES VOLUMES MIS EN OEUVRE DANS LE CYCLE DE L'EAU POTABLE



4.2 PRODUCTION

Le territoire communautaire comptabilise 26 réservoirs (29 cuves). Il s'agit exclusivement de réservoirs au sol, pour une capacité totale de 13 000 m³. Les altitudes varient de 850 à 1 610 mètres.

Communes	Sites du Réservoir	Volume utile (m ³)
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir de Bois Prin	350
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir de la Rosiere	1 000
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir de Trelechamps	200
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir des Moussoux	220
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir des Nants	210
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir des Pelerins	1 000
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir des Tines	4 000
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir du Lavancher	300
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir du Mont	330
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir du Tour	210
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir pompage de la Mollard	350
Chamonix-Mont-Blanc	Réservoir pompage UV du Pont Boveray	210
Les Houches	Réservoir Fontaine les Houches	1 000
Les Houches	Réservoir captage de Coupeau (3)	50
Les Houches	Réservoir de Coupeau (2)	40
Les Houches	Réservoir de Maison Neuve	600
Les Houches	Réservoir des Bouchards	600
Les Houches	Réservoir du Chante	600
Les Houches	Réservoir du Pont	1000
Les Houches	Réservoir Montvauthier	50
Les Houches	Réservoir pompage les Gublins	1 000
Servoz	Réservoir de la Cote	25
Servoz	Réservoir du Mont-Servoz	100
Servoz	Réservoir du Reposoir	300
Vallorcine	Réservoir du Couteray	400
Vallorcine	Réservoir Plan d'Envers	600

A noter que le territoire totalise également 8 réservoirs de propriété syndicale (Associations Syndicales Autorisées sur la commune de Vallorcine) pour un volume de stockage total d'environ 75 m³, qui n'entrent pas dans le champ d'intervention de la CCVCMB

Le territoire communautaire comptabilise les installations de pompage / relevage suivantes :

Communes	Sites	Débit nominal (m ³ /h)
Chamonix-Mont-Blanc	Accélérateur Les Pelerins	80
Chamonix-Mont-Blanc	Pompage du Betty	3 pompes : 15 m ³ /h, 30 m ³ ou 60 m ³ /h
Chamonix-Mont-Blanc	Pompage le Mont	30
Les Houches	Pompage Coupeau (capacité 20 m ³)	2 pompes : 20 m ³ /h
Les Houches	Pompage Montvauthier	60
Les Houches	Réservoir pompage de Clairtemps	3 pompes : 250 m ³ /h
Les Houches	Surpresseur les Granges	60

Le territoire communautaire compte 7 unités de désinfection de l'eau potable, de type Chlore gazeux (6 au niveau de réservoirs et 1 au niveau de station de pompage) et 7 unités de désinfection par ultra-violets.

2 319 764 m³ d'eau potable ont été mis en distribution pour l'exercice 2021 (2 680 938 m³ pour l'exercice 2020 ce qui représente -13% par rapport à 2020).

	Volumes produits 2020	Volumes produits 2021
Réservoir LE TOUR Distribution	29 527	26 418
Réservoir LE TOUR Adduction par distribution	0	1
Réservoir TRELECHAMP Distribution	18 137	18 251
Réservoir TRELECHAMP Adduction par distribution	7	19
RESEAU LE TOUR -TRELECHAMP	47 671	44 689
Réservoir Le PONT BOVERAY Départ Argentière	140 806	120 616
Forage F1 LES CHOSALETs Départ Argentière	110 887	26 232
RESEAU ARGENTIERE	251 693	146 848
Réservoir LE LAVANCHER Distribution	24 770	18 149
RESEAU LE LAVANCHER	24 770	18 149
Réservoir LES TINES Distribution	1 402 865	1 224 131,72
Station de pompage LE BETTY	22 590	2 272
Réservoir LE BOIS PRIN purge CR 15	0	0
Réservoir LES PELERINS Adduction par distribution	170	1,96
RESEAU PRINCIPAL	1 425 625	1 226 406
Réservoir LES PELERINS Distribution	149 730	155 392
RESEAU LES PELERINS	149 730	155 392
TOTAL CHAMONIX MONT-BLANC	1 899 489	1 591 484,05
Réservoir DE LA COTE distribution	105 890	52 841
Réservoir LE MONT Adduction	66 487	104 986
TOTAL SERVOZ	172 377	157 827
Pompage Clairtemps distribution	162 965	62 195
Réservoir LE CHANTE distribution	16 732	16 057
Trop plein réservoir LE CHANTE	159 366	343 320
Captage COUPEAU 3	83 740	17 156
Réservoir VAUDAGNE	35 463	38 067
Réservoir FONTAINE distribution	22 017	18 536
Réservoir MAISON NEUVE Distribution	26 269	27 828
Vente Neige de culture	28 054	9 506
Surverse TP réservoir du pont - estimatif	9 585	9 769
TOTAL LES HOUCHES	544 191	503 886
Distribution communale Réservoir Couteray	52 227	51 908
Distribution communale Réservoir Plan Envers	12 654	14 659
TOTAL VALLORCINE	64 881	66 567
TOTAL	2 680 938 m ³	2 319 764 m ³

4.3 VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2020 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2021 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques et non domestiques	1 783 358	1 656 228	-7%
Total vendu aux abonnés (V7)	1 783 358	1 656 228	-7%

NOTA > Le volume dédié à la neige de culture pour la commune des Houches, pour l'année 2021, est de 9 506 m³.

4.4 AUTRES VOLUMES

	Exercice 2020 en m ³ /an	Exercice 2021 en m ³ /an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	94 706	99 456	5%
Volume de service (V9)	34 826	26 956	-22%

4.5 VOLUME CONSOMME AUTORISE

	Exercice 2020 en m ³ /an	Exercice 2021 en m ³ /an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	1 912 890	1 782 640	-6.8%

Les volumes consommés autorisés V6 correspondent à la somme des :

- Volumes comptabilisés V7 (volumes vendus): ils résultent des relevés des appareils de comptage des abonnés. Ces volumes relevés correspondent aux volumes facturés (incluant les volumes exonérés) et aux volumes dégrévés.
- Volumes consommés sans comptage V8: ces volumes estimés sont ceux consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Cela peut notamment concerner les volumes liés aux essais incendie (poteaux et bornes), aux manœuvres des pompiers, à l'arrosage de certains espaces verts, à certaines fontaines, aux lavages de voiries ou bien encore aux chasses d'eau sur le réseau d'assainissement.
- Volumes de service du réseau V9: ces volumes estimés sont ceux liés à l'exploitation du réseau de distribution d'eau. Cela peut notamment concerner les volumes liés au nettoyage des réservoirs, aux purges / lavage / désinfection de canalisation ou de branchements ou bien encore à la présence d'analyseurs de chlore.

5. LINEAIRE DE RESEAU DE DESSERTE (HORS BRANCHEMENTS)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **219 kilomètres** au 31/12/2021 (213 au 31/12/2020).

6. INTERVENTIONS 2021

6.1 TRAVAUX

Les travaux réalisés en 2021 sont présentés ci-dessous :

Nature des travaux (extension /renouvellement/dévoisement)	Adresse	Commune	Linéaire concerné
Dévoisement / renouvellement	Col des Montets	Chamonix	75 ml
Renouvellement	Chemin de l'Enclume	Chamonix	170 ml
Création	Installation 2 bornes puisage Moneca	Chamonix	-
Dévoisement / renouvellement	Tvx dévoisement Erables	Chamonix	80 ml
Dévoisement / renouvellement	Pont de la Joux	Chamonix	20 ml
Dévoisement / renouvellement	Tvx la Griaz (coordination SM3A)-	les Houches	160 ml
Renouvellement	Tvx Alpages (reprise branchements)	Les Houches	-
Dévoisement / renouvellement	Tvx dévoisement Centre Technique Municipal	Les Houches	55 ml
Dévoisement / renouvellement	Tvx Chavants	Les Houches	230 ml

Nombre de réponses aux DT et aux DICT		
Type de réponses	2020	2021
DICT	212	219
DT	225	113
DT / DICT conjointe	252	208
Total	689	540

6.2 ENTRETIEN

Les opérations d'entretien réalisées en 2021 sont présentées dans le tableau suivant.

Interventions sur le réseau de distribution				
Indicateur	Type d'intervention	2020	2021	N/N-1(%)
Accessoires	Créés	1	1	0%
Accessoires	Renouvelés	3	3	0%
Appareils de fontainerie	Renouvelés	2	7	250%

Appareils de fontainerie	Réparés	1	2	100%
Appareils de fontainerie	Vérifiés	1	-	-100%
Arrêts d'eau réalisés sur le réseau d'eau potable	Dans le cadre du service	38	37	-2.6%
Branchements	Créés	41	62	51.2%
Branchements	Modifiés	21	18	-14.3%
Branchements	Renouvelés	15	17	13.3%
Branchements	supprimés	5	-	-100%
Compteurs	Déposés	22	16	-27.3%
Compteurs	Etalonnés ou normalisés	-	1	0%
Compteurs	Posés	70	82	17.1%
Compteurs	Remplacé	46	33	-28.3%
Devis métrés	Réalisés	1	3	200%
Enquêtes	Clientèle	203	171	-15.8%
Fermeture d'eau	A la demande du client	45	41	-8.9%
Elements du réseau	Mis à niveau	37	19	-48.6%
Remise en eau	Sur le réseau	88	118	34.1%
Réparations	Fuite sur accessoire réseau	4	7	75%
Réparations	Fuite sur branchement	50	52	4%
Réparations	Fuite sur réseau de distribution	37	25	-32.4%
Autres interventions		1416	1490	5.2%
Total actes		2 147	2 205	2.7%

Recherche active de fuites				
Type d'intervention	2018	2019	2020	2021
Prélocalisation (heures)	13	46	22	46
Recherche de fuite (heure)	717	1 007	556	670
Total (heure)	730	1 053	578	716
Indice Linéaire de Pertes	8,15	12,6	9,01	6.7

CHAPITRE V : INDICATEURS FINANCIERS

7. MODALITES DE TARIFICATION

La facture d'eau comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 sont ceux fixés par délibérations du 25 juin 2019.

Les tarifs applicables aux 01/01/2022 sont ceux fixés par délibérations du 29 juillet 2021.

Frais d'accès au service : 23.5 € au 01/01/2021 (24 € au 01/01/2022).

Commune	Tarifs	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022	
Part de la collectivité				
CHAMONIX	Part fixe (€ HT/an)	108 €	105 €	
	Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranche 0-110 m ³	0,24	0,29
		Tranche > 110 m ³	1,05	1,18
LES HOUCHES	Part fixe (€ HT/an)	95,00	95,00	
	Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranche 0-110 m ³	0,46	0,46
		Tranche > 110 m ³	1,73	1,72
SERVOZ	Part fixe (€ HT/an)	88,5	90	
	Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranche 0-110 m ³	0,42	0,42
		Tranche > 110 m ³	1,63	1,65
VALLORCINE	Part fixe (€ HT/an)	69	74	
	Part proportionnelle (€ HT/m ³)	Tranche 0-110 m ³	0,56	0,54
		Tranche > 110 m ³	1,70	1,70
Taxes et redevances				
	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %	
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,08 €/m ³	0,08 €/m ³	
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,27 €/m ³	0,28 €/m ³	

8. FACTURE D'EAU TYPE

Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont de :

- 1,64 € TTC/m³ au 01/01/2021
- 1,69 € TTC/m³ au 01/01/2022

La période de facturation est annuelle du 1^{er} août au 31 juillet.

Pour les particuliers deux factures par an sont émises sur la période :

- une facture d'acompte au mois d'avril (consommation estimée),
- une facture de solde au mois d'août (consommation réelle avec relève des compteurs).

Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	108,00	105,00	-2.7%
Part proportionnelle	36,90	43.7	18.4%
Montant HT de la facture de 120 m3 revenant à la collectivité	144,90	148.7	2.6%
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	9,60	9,60	0%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	32,40	33.6	3.57%
TVA	10,28	10,55	2.62%
Montant des taxes et redevances pour 120 m3	52,28	53.75	2.81%
Total	197,18	202.45	2.67%
Prix TTC au m3	1,64	1,69	2.43%

Commune	Prix au 01/01/2021 en €/m ³	Prix au 01/01/2022 en €/m ³
Chamonix-Mont-Blanc	1,64 € TTC/m ³	1,69 € TTC/m ³
Les Houches	1,79 € TTC/m ³	1,81 € TTC/m ³
Servoz	1,694 € TTC/m ³	1,72 € TTC/m ³
Vallorcine	1,665 € TTC/m ³	1,70 € TTC/m ³

Les volumes facturés au titre de l'année 2021 sont de **1 555 774 m³/an** (1 675 007 m³/an en 2020 soit une baisse de 7% par rapport à 2020).

9. TARIFS ANNEXES

Les tarifs spécifiques d'abonnement et de fourniture d'eau potable applicables à certaines catégories d'abonnés (agriculteurs, industriels, gros consommateurs...) et les tarifs des prestations du service de l'eau (accès à l'eau, ouverture de vannes, jaugeage compteur...) ont subi une augmentation limitée à l'inflation entre 2020 et 2021 (délibération du 29 juillet 2021).

10. RECETTES

Recettes de la collectivité :

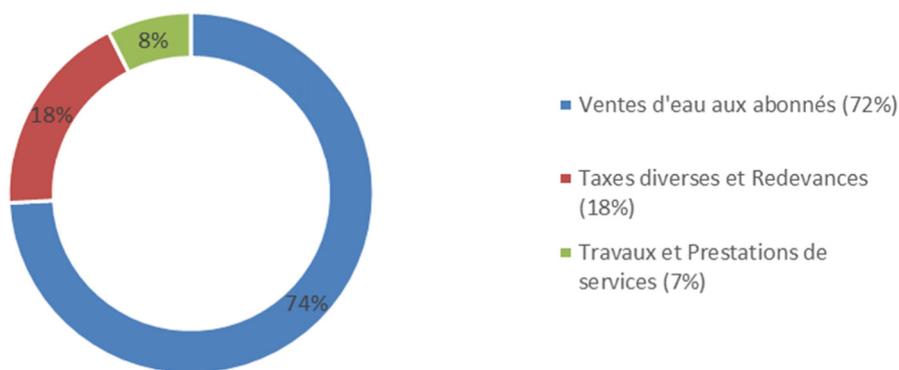
	Exercice 2020 en € TTC			Exercice 2021 en € TTC		
	Facturés	Encaissés	Taux impayés	Facturés	Encaissés	Taux impayés
Recettes de facturation O2VCMB (70111)	3 282 585.45€	3 115 764.54€	5.01%	3 177 481,24 €	3 042 079,95 €	4.26%
Autres recettes O2VCMB (autres ventes d'eau, ports et frais accessoires, travaux...)						
<i>Ports et frais accessoires facturés (7085)</i>	18 665.6€	17 582.06€	5.80%	22 174,18 €	20 250,91 €	8.67%
<i>Travaux (704)</i>	318 330.3€	297 112.05€	6.66%	343 192,83 €	320 151,14 €	6.71%
<i>Autres ventes d'eau (70118)</i>	141 030.42€	78 003.02€	44.69%	68 548,70 €	68 521,27 €	0.04%
<i>Recettes fonds de concours (748)</i>						
<i>Locations diverses facturées (7083)</i>						
Redevances						
<i>Redevance pollution (701241)</i>	446 450.52€	418 236.22€	6.31%	441 888,63 €	424 220,25 €	4.00%
<i>Redevance préservation (70128)</i>	140 789.18€	127 200.20€	10,29%	130 731,65 €	125 432,63 €	4.05%
<i>Redevance modernisation (706121)</i>	254 145.61€	239 580.62€	5.73%	242 033,15 €	232 285,85 €	4.03%
Total des recettes	4 601 997.08 €	4 293 478.71 €	6.70%	4 426 050,38 €	4 232 942,00 €	4.36%

11. EXTRAITS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	CA 2020	CA 2021	Evol. 20/21
Atténuation de charges 013	0	0	
Produits des services 70	4 327 658	4 162 505	-4%
Dotations, Subventions et Participations 74	0	0	
Autres produits de gestion courante 75	13 833	27 486	99%
Produits exceptionnels 77	5 737	9 363	63%
Total des Recettes réelles de fonctionnement	4 347 228	4 199 354	-3%

Les principales recettes de fonctionnement proviennent de la vente d'eau aux abonnés et aux industriels. Du fait de la crise sanitaire, les volumes facturés diminuent sur 2021 (1 555 774 m3 en 2021 contre 1 675 007 m3 en 2020 (-7%). Les recettes de ventes d'eau 2021 diminuent par rapport à 2020.

Ventilation des produits de service : 4 163 K€



Liste et montants financiers des travaux réalisés en 2021 :

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	CA 2020	CA 2021	Evol. 20/21
Total des dépenses d'équipement	597 310	1 130 578	89%
Remboursement capital emprunts 16	158 636	163 516	3%
Autres immobilisations financières 27	0	0	0
Total des Dépenses réelles d'investissement	755 947	1 294 094	71%

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	CA 2020	CA 2021	Evol. 20/21
Subvention d'investissement 13	134 578	35 771	-73%
Emprunts 16	0	0	0
Excédent de fonctionnement capitalisé 1068	839 916	108 844	-87%
Immobilisations 23	0	0	0
Autres immobilisations financières 27	0	0	0
Total des Recettes réelles d'investissement	974 494	144 615	-85%

Le Département a versé 36 K€ de subventions d'équipement pour les chantiers Chavaux aux Houches (16 K€), Mairie aux Houches (8 K€) et le Mont à Servoz (11 K€).

Récapitulatif des investissements :

•Opération 8001 : Création branchements	207 647 €
Opération 8002 Travaux secteur Chamonix (dont : réseau route des Nants T3 44 K€, renouvellement réseau av du Mont Blanc 89 K€, Trélechamps 31 K€, Enclume 21 K€)	247 470 €
Opération 8003 Travaux secteur des Houches (dont : réfection réseau Rte des Granges T2 et T3 - 195 K€, Réfection réseau Rte de Lausenaz - 97 K€, av des Alpagnes – 69K€, Chavants 71K€)	652 678 €
Opération 8004 Travaux secteur de Vallorcine (dont suivi sources - 15k€)	17 314 €
Opération 8005 Travaux secteur de Servoz	5 468 €
Total des investissements	1 130 578 €

Restes à réaliser :

Opération 8001 : Equipements, mobilier, informatique et petits travaux non ventilables	8 813 €
Opération 8002 Travaux secteur Chamonix (dont : travaux déploiement réseau AEP la Joux 30 K€)	159 994 €
Opération 8003 Travaux secteur des Houches (dont : renouvellement armoire électrique usine claitemps 23K€, travaux dévoiement AEP sécurisation hydraulique la Griaz 70K€, chantier gublin maisonneuve 215 k€)	361 802 €
Opération 8004 Travaux secteur de Vallorcine (dont Extension réseau Chemin du Betterand 70 K€, suivi sources et étude hydrogéologique 35 K€)	120 478€
Opération 8005 Travaux secteur de Servoz (travaux AEP UV réservoir Mont 176 K€, Quote Part AEP Travaux Route de l'Essert 179 K€)	389 736 €
Total des RAR en dépenses	1 040 823 €

Subvention étude tarifaire	9 697 €
Subventions travaux secteur Chamonix (dont route des Nants 55 K€ et Av Mont Blanc 37K€)	92 050 €
Subventions travaux secteur des Houches (renouvellement réseaux Gublin – Maison Neuve 56 K€ et Razier 34 K€)	90 099 €
Total des RAR en recettes	191 846 €

12. STRUCTURE DE LA DETTE

Au 31 décembre 2021, la dette du budget eau potable s'élève à 1 987 K€ avec un taux moyen de 3.48%.

CHAPITRE VI : INDICATEURS DE PERFORMANCE

13. QUALITE DE L'EAU

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2020	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2020	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2021	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2021
Microbiologie	165	5	176	4
Paramètres physico-chimiques	169	3	177	4

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2020	Taux de conformité exercice 2021
Microbiologie (P101.1)	97%	97.7%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	98,2%	97.7%

Le tableau ci-dessus contient les indicateurs représentant les taux de conformité des prélèvements d'eau potable en production et en distribution d'eau vis-à-vis des limites de qualité d'eau imposées par le Code de la Santé Publique sur la physico-chimie et la microbiologie.

Le calcul de ces indicateurs ne fait intervenir que des prélèvements incluant au moins un paramètre disposant d'une limite de qualité dans le Code de la Santé Publique. De plus, les prélèvements pris en compte sont uniquement ceux réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire officiel réalisés par les Agences Régionales de Santé.

Les non-conformités microbiologiques :

- Pollution bactériologique : alerte du 12/07 en sortie du réservoir du Couteray à Vallorcine (NC sur Entérocoque)
- Pollution bactériologique : alerte du 23/07 sur le réseau d'Argentière à Chamonix (NC sur Escherichia Coli)
- Pollution bactériologique : alerte du 15/09 sur le réseau des Praz à Chamonix (NC sur Escherichia Coli)
- Pollution bactériologique : alerte du 01/09 sur le réseau de Coupeau aux Houches (NC sur Coliforme Totaux)

Ces non-conformités n'ont pas entraîné de restrictions d'usage de l'eau distribuée. L'exploitant a immédiatement effectué une désinfection par choc chlore et une analyse de contrôle a été réalisée.

Les dépassements sur les paramètres physico-chimiques sont essentiellement dus à des dépassements sur la conductivité et sur le paramètre arsenic.

Pour l'ensemble des communes, les nombreux dépassements sur la conductivité sont liés à la qualité de la ressource. La teneur en arsenic de l'eau distribuée sur la commune de Chamonix est relativement élevée. Il arrive à certaines périodes de l'année que la limite de qualité soit dépassée, rendant l'eau non conforme à la réglementation en vigueur. Sur Vallorcine, la teneur en arsenic de l'eau distribuée dépasse systématiquement la limite de qualité sur la ressource du Couteray.

14. INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	Nombre de points	Valeur	Points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions (1)	Oui	15
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		98.5%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions (2)	99,22%	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux (3)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur (3)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Non	5
TOTAL	120	-	120

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable pour l'année 2021 est de **120** (115 en 2020).

15. INDICATEURS DE PERFORMANCE DU RESEAU

15.1 RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcul ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

	Exercice 2020	Exercice 2021
Rendement du réseau	73,1 %	76.85%
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	24,6	22.30
Obligation de performance Grenelle 2 rendement de réseau	69.92%	69.59%

Pour l'exercice 2021, le rendement de réseau de 76.85% reste au-dessus du rendement Grenelle 2 (qui est de 69.59%) et augmente de 5% par rapport à 2020.

La différence entre les volumes produits V1 et les volumes consommés autorisés V6 correspond aux pertes sur le réseau.

En 2021, les volumes produits V1 ont diminués de 11% par rapport à 2020 (2 319 764 m³ en 2021 pour 2 616 057 m³ en 2020) alors que les volumes consommés autorisés V6 n'ont diminués que de 6.8% par rapport à 2020 (1 782 640 m³ en 2021 pour 1 912 890 m³ en 2020).

Les volumes consommés autorisés correspondent à la somme des :

- Volumes comptabilisés V7 (volumes vendus): ils résultent des relevés des appareils de comptage des abonnés. Ces volumes relevés correspondent aux volumes facturés (incluant les volumes exonérés) et aux volumes dégrevés.
- Volumes consommés sans comptage V8: ces volumes estimés sont ceux consommés par des usagers connus disposant d'une autorisation d'usage. Cela peut notamment concerner les volumes liés aux essais incendie (poteaux et bornes), aux manœuvres des pompiers, à l'arrosage de certains espaces verts, à certaines fontaines, aux lavages de voiries ou bien encore aux chasses d'eau sur le réseau d'assainissement.
- Volumes de service du réseau V9: ces volumes estimés sont ceux liés à l'exploitation du réseau de distribution d'eau. Cela peut notamment concerner les volumes liés au nettoyage des réservoirs, aux purges / lavage / désinfection de canalisation ou de branchements ou bien encore à la présence d'analyseurs de chlore.

Les volumes consommés sans comptage V8 et les volumes de service du réseau V9 sont sensiblement les mêmes en 2020 et 2021. Les volumes comptabilisés V7 n'ont baissés que de 7% par rapport à 2020.

La comptabilisation des volumes distribués associée aux campagnes de recherches de fuites explique cette augmentation du rendement de réseau en 2021.

15.2 INDICE LINEAIRE DES VOLUMES NON COMPTES

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2021, l'indice linéaire des volumes non comptés est de **8.28 m³/j/km** (10,7 en 2020).

15.3 INDICE LINEAIRE DES PERTES EN RESEAU

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2021, l'indice linéaire des pertes est de **6.70 m³/j/km** (9 en 2020).

15.4 TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021
Linéaire renouvelé en km	2.548	0.88	1.903	1.057	0.79

Au cours des 5 dernières années, **7,178 km** de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2021, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,66%** (0,76% en 2020).

15.5 INDICE D'AVANCEMENT DE PROTECTION DES RESSOURCES

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

0% Aucune action de protection

- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2021, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **79,7%** (79.7% en 2020).

Quasiment tous les captages de la CCVCMB ont un indice de 80% ce qui correspond à un arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains du périmètre immédiat acquis, servitudes mise en place, travaux terminés).

Pour les captages du Betton et des Gaillands à Servoz, la CCVCMB n'est pas encore propriétaire des périmètres de protection immédiat (DUP prolongée jusqu'en 2023).

Seuls les captages de Vallorcine (Barbot et Plan Envers) sont à 40%. En effet, du fait de la propriété des périmètres immédiats aux ASA du Couteray et de Plan Envers, la DUP n'a pour l'instant pas pu aller à son terme. Seul a été rendu l'avis de l'hydrogéologue agréé.

16. TABLEAU RECAPITULATIF DES INDICATEURS

		Exercice 2021
Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	13 623
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m ³]	1,69
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	97.7%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	97.7%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	120
P104.3	Rendement du réseau de distribution	76.8%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	8.3
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	6.7
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,66%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	79,7%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	0